

Pour information, un communiqué de la délégation interassociative et intersyndicale reçue hier au MEN est en cours de rédaction et sera publié ici. Très brièvement on peut dire que grâce à son unité, en acte hier comme depuis son début, notre délégation peut se flatter d'avoir obtenu satisfaction d'une de ses demandes : avant la fin de l'année civile, au moment où se décidera dans les établissements le volume horaire jugé nécessaire à l'année scolaire 2015-16, un courrier sera envoyé aux recteurs pour, nous a-t-on dit, « dans les termes qui sont les vôtres », une recommandation concernant la philosophie et l'attribution d'heures en effectifs réduits dans les classes technologiques. Le communiqué à venir et un compte rendu le diront bientôt avec plus de précision.

Pour l'APPEP, S. Perrier.